

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni
en visioconférence

Convocations transmises par voie dématérialisée le 16 février 2022

ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE (article L.2121-23)

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames Anne BLUTEAU, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Maria LEPINE, Catherine REYNAUD, Cathy SAVOUREY ; et Messieurs Thierry CHAILLOUX, Gérard DAVIET, Michel GILLOT, Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS, Patrick NOGIER, Florent PETIT, Benoist PIERRE, Laurent RAYMOND, Bertrand RITOURET, Régis SALIC.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Madame Marie-Annette BERGEOT, Sylvie GAURIER ; et Messieurs Fabien BARREAU, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Éric LOIZON, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames Pascale DEVALLEE, Brigitte PINEAU, Axelle TREHIN ; et Messieurs Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Gérard SERER, Olivier VIEMONT.

ETAIENT EXCUSES :

• **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames Frédérique BARBIER, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Nathalie SAVATON, Alice WANNERROY ; et Messieurs Christophe BOULANGER, Philippe CLEMOT, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Christian GATARD, Jean-Patrick GILLE, Pierre-Alexandre MOREAU, Bertrand RENAUD, Bernard SOL, Wilfried SCHWARTZ.

• **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames Isabelle DELACOTE, Sylvie GINER, Sylvie TESSIER ; et Messieurs Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Stéphane DE COLBERT, Laurent RICHARD.

• **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Messieurs Jannick ALARY, Gilles AUGEREAU, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Nicolas TOKER.

POUVOIRS :

- Frédérique BARBIER a donné pouvoir à Catherine REYNAUD
- Armelle GALLOT-LAVALLEE a donné pouvoir à Catherine REYNAUD
- Cédric DE OLIVEIRA a donné pouvoir à Laurent RAYMOND
- Emmanuel FRANCOIS a donné pouvoir à Laurent RAYMOND
- Nathalie SAVATON a donné pouvoir à Maria LEPINE
- Philippe CLEMOT a donné pouvoir à Benoist PIERRE
- Christophe BOULANGER a donné pouvoir à Cathy SAVOUREY
- Isabelle DELACOTE a donné pouvoir à Marie-Annette BERGEOT

- Gilles AUGEREAU a donné pouvoir à Jean-François CESSAC
- Claude GARCERA-TRIAY a donné pouvoir à Franck Vincent MORETTE
- Sylvie GINER a donné pouvoir à Eric LOIZON

22/03/03 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

Le comité syndical ayant approuvé la désignation de Monsieur Eric LOIZON, Premier Vice-Président, en tant que rapporteur, celui-ci donne lecture du rapport suivant :

Le Comité syndical est invité à procéder à l'examen du Compte Administratif de l'exercice 2021 dont les résultats sont les suivants :

- Fonctionnement

Dépenses	187.533,53 €
Recettes	220.594,67 €

soit un excédent de fonctionnement de 33.061,14 €

- Investissement

Dépenses	17.645,04 €
Recettes	214.382,71 €

soit un excédent d'investissement de 196.737,67 €

- Reports

Dépenses	5.128,88 €
Recettes	0,00 €

soit un besoin de financement des reports de 5.128,88 €

soit un excédent total de financement de 191.608,79 €

soit un excédent net global de clôture de 224.669,93 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2121-31 et L 2311-5,

Le Comité syndical, sous la présidence de Monsieur Éric LOIZON, Premier Vice-Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le Compte Administratif dressé par Monsieur le Président accompagné du compte de gestion de Monsieur le Trésorier principal,

Considérant que Monsieur Benoist PIERRE, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'année 2021, les finances du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle en percevant l'intégralité des créances et en n'ordonnant que des dépenses justifiées et utiles,

Le Président, Monsieur Benoist PIERRE s'étant retiré pour le vote du Compte administratif,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Budget du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle

Le Président,

Benoist PIERRE



